

Communiqué de presse du 11 mars 2022

Les nombres minimaux d'opérations déterminés pour la première fois sur la base de données
Manque de routine: plus de 270 décès évitables dans les hôpitaux Suisses

Martigny, le 11.03.2022 – Dans les hôpitaux suisses, les patients sont souvent pris en charge par des médecins qui ne pratiquent pas les interventions de manière suffisamment routinière pour obtenir un résultat de traitement optimal. Cela entraîne plus de 270 décès évitables par an. Pour la première fois, une étude scientifique établit, pour dix interventions, le nombre minimal de fois qu'elles doivent être effectuées pour un résultat optimal. Les seuils ainsi déterminés sont nettement supérieurs aux exigences actuelles des cantons.

La pratique routinière paie dans le cas des interventions chirurgicales. Les médecins expérimentés et leurs équipes obtiennent de meilleurs résultats de traitement, en particulier lors d'interventions complexes. Des études scientifiques le prouvent. Sur mandat du Groupe Mutuel, le Dr. Daniel Zahnd a mené une étude scientifique sur le nombre minimal de fois qu'une intervention doit être pratiquée pour obtenir un résultat de qualité. Il a ainsi analysé le lien entre la pratique routinière des médecins et le risque de décès des patients dans 25 groupes de maladies. Pour dix interventions médicales, l'étude a conclu à une corrélation significative entre le nombre de cas et la mortalité des patients. L'auteur a ainsi pu déterminer les nombres minimaux d'interventions médicales permettant d'escompter une qualité de traitement au moins moyenne à l'échelle nationale.

Peu d'hôpitaux atteignent les nombres minimaux de cas

Les nombres minimaux de cas actuellement appliqués dans les groupes de prestations de planification hospitalière (GPPH) en Suisse reposent sur l'analyse de la documentation scientifique. Cela correspond à l'approche pragmatique jusqu'ici usuelle dans ce domaine. Les connaissances acquises dans d'autres pays peuvent en outre être transposées à la Suisse. Les nombres minimaux de cas déterminés pour la première fois dans la présente étude sont basés sur les chiffres de l'Office fédéral de la statistique pour les années 2017 à 2019, avec 258 jeux de données d'hôpitaux de soins aigus. Une comparaison avec les nombres minimaux de cas des groupes de prestations de planification hospitalière (GPPH) des cantons révèle de grandes différences. Peu d'hôpitaux, notamment parmi les établissements régionaux et de district, atteignent les nombres minimaux de cas calculés par la présente étude. «Le problème est plus important qu'on ne le pensait jusqu'à présent», selon Daniel Zahnd, auteur de l'étude. Dans l'étude précédente de 2020, la part des hôpitaux n'ayant pas atteint les nombres minimaux de cas requis par les GPPH en 2018 était encore estimée à un peu plus de 46%.

Ablation chirurgicale de la vessie: trois hôpitaux seulement remplissent les critères

L'étude conclut que les nombres minimaux de cas déterminés permettraient d'éviter plus de 270 décès par an dans le cadre des dix interventions médicales analysées. Par catégorie d'interventions, l'ablation de la vessie est celle où l'on note la plus grande différence entre le nombre souhaitable et celui appliqué aujourd'hui dans les hôpitaux. Sur 43 hôpitaux, seuls trois atteignent le minimum de 26 opérations par an fixé par l'étude. En ce qui concerne les prothèses de hanche et de genou, les GPPH exigent au moins 50 interventions par an. Les valeurs empiriques calculées par l'étude sont d'au moins 303 par an pour le remplacement de la hanche et de 225 pour celui du genou.

Intervention/traitement	NMC de l'étude (source: présente étude volume- résultat)	NMC selon GPPH	Part d'hôpitaux qui atteignent les NMC selon la présente étude
Vessie (ablation)	26	10	7,0% (3 sur 43)
Remplacement de hanche	303	50	8,9% (8 sur 90)
Broncho- pneumopathie chronique obstructive (BPCO)	263	-	9,1% (9 sur 99)
Poumons (ablation part.)	90	30	10,6% (9 sur 85)
Côlon (ablation part.)	90	-	10,6% (9 sur 85)
Infarctus	325	-	13,7% (13 sur 95)
Remplacement du genou	225	50	14,6% (13 sur 89)
Opération des artères du bassin et des jambes	34	10	15,6% (7 sur 45)
Prostate (ablation)	175	10	16,5% (15 sur 91)
Pancréas (ablation)	28	29	22,6% (7 sur 31)

Conclusions

«En raison des corrélations trouvées et de la grande différence avec les nombres minimaux de cas prescrits dans la planification hospitalière, il serait souhaitable d'accélérer les réformes structurelles dans le domaine hospitalier», selon le Dr. Daniel Zahnd.

«L'étude montre que la pratique routinière est un facteur important de réussite de l'intervention. D'autres mesures d'optimisation de la qualité et axées sur les patients sont en outre nécessaires. Nous avons un devoir à l'égard de nos assurés et souhaitons qu'ils bénéficient de la meilleure prise en charge possible. C'est pourquoi nous encourageons les études et les projets centrés sur la qualité des interventions, donc sur le bien-être des patients», explique Thomas Boyer, CEO du Groupe Mutuel.

Personne de contact pour les médias

Loïc Mühlemann, Responsable communication

Tél. 058 758 32 49, Mobile 079 797 86 69, lmuehlemann@groupemutuel.ch

À propos du Groupe Mutuel

Avec plus de 2700 collaboratrices et collaborateurs répartis dans toute la Suisse, le Groupe Mutuel est au service de 1,3 million de clients individuels et de 25 500 entreprises.

Seul assureur global de Suisse, le Groupe Mutuel se positionne comme le partenaire de référence dans le domaine de la santé et de la prévoyance pour les clients privés et les entreprises. Son chiffre d'affaires dépasse les 5,4 milliards de francs. Grâce à des solutions adaptées à chacun, dans l'assurance de base (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), il figure au 3ème rang des assureurs santé en Suisse. Le Groupe Mutuel propose également une palette de produits complète dans la prévoyance individuelle et les assurances de patrimoine. L'assureur basé à Martigny offre aux entreprises de toutes tailles des solutions pour la perte de gain maladie, l'assurance-accidents (LAA) ainsi que la prévoyance professionnelle (LPP). Dans le domaine des assurances santé pour entreprises, le Groupe Mutuel se situe au 5^{ème} rang national.